



Le 23 mars 2021

RCEI N° : 81082
e-Doc : 6521357

Monsieur David Train
Directeur de l'autorisation
Projet de microréacteur modulaire
Global First Power Ltd.
270, rue Albert, bureau 403, Ottawa (Ontario) K1P 5G8

Objet : Trousse d'information pour la préparation de l'énoncé des incidences environnementales (ébauche de l'EIE) de GFP

Monsieur,

La présente lettre a pour but de fournir à Global First Power (GFP) des documents pour l'aider à préparer l'ébauche de l'énoncé des incidences environnementales (EIE) du projet de microréacteur modulaire (MRM).

Le 16 juillet 2020, la Commission a publié le compte rendu de décision sur la portée de l'évaluation environnementale (EE) du projet de MRM [1], déterminant ainsi que la portée des éléments à inclure dans l'évaluation environnementale du projet de MRM proposé par GFP doit comprendre les éléments prévus aux alinéas 19(1)a) à h) de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale(2012)* (LCEE 2012), sans aucun élément supplémentaire.

Dans le compte rendu de décision, la Commission a demandé au personnel de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) de mettre à jour les *Lignes directrices génériques pour la préparation d'un énoncé des incidences environnementales réalisé en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*, version 1, (Lignes directrices pour l'EIE), publiées en 2016, afin de fournir le niveau de détail requis en ce qui concerne les renseignements qui seraient couverts par les éléments d'établissement de la portée. Afin de donner suite à cette demande de la Commission, le personnel de la CCSN a récemment publié les Lignes directrices pour l'EIE, version 2 [2]. La structure du document a été modifiée afin d'améliorer la fluidité et la clarté en ce qui concerne les extraits concernant les éléments d'établissement de la portée tirés des sections pertinentes du document d'application de la réglementation récemment modifié REGDOC-2.9.1, *Protection de l'environnement : Principes, évaluations environnementales et mesures de protection de l'environnement*, version 1.2 [3]. En outre, les références aux orientations et politiques techniques de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada pour la LCEE 2012 ont été incluses dans la révision.



GFP doit préparer l'ébauche de l'EIE et les études techniques à l'appui conformément aux *Lignes directrices génériques pour la préparation d'un énoncé des incidences environnementales réalisé en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012), version 2, ainsi que conformément au REGDOC-2.9.1, *Protection de l'environnement, Principes, évaluations environnementales et mesures de protection de l'environnement*, version 1.2, et au REGDOC-3.2.2, *Mobilisation des Autochtones*, version 1.1 [4]. De plus, GFP peut se référer aux *Lignes directrices pour la préparation de l'énoncé des incidences environnementales du projet de nouvelle centrale nucléaire Darlington d'Ontario Power Generation* [5] préparées par la CCSN, car elles représentent la pratique la plus récente en matière d'EIE pour un projet d'installation de réacteur et a pour but de fournir des renseignements supplémentaires.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter directement la spécialiste de l'évaluation environnementale pour le projet de MRM, Aimee Rupert, par téléphone au 613-316-2087 ou par courriel à aimee.rupert@canada.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

NKwamena

Nana-Owusua Kwamena
Directrice, Division de l'évaluation environnementale

c. c. : CCSN: C. Cattrysse, C. Carrier, C. Cianci, D. Miller, Rupert, A. Rupert, S. Herstead
GFP: E. McGoe, R. Ahlan

Références :

1. CCSN, août 2020, Compte rendu de décision sur la portée de l'évaluation environnementale du projet de microréacteur modulaire de GFP
<http://www.suretenucleaire.gc.ca/fra/the-commission/pdf/Decision-GlobalFirstPowerEAScoping-CMD20-H102-f-Final.pdf>
2. CCSN, 2020, REGDOC-2.9.1 : *Protection de l'environnement : Principes, évaluations environnementales et mesures de protection de l'environnement*, version 1.2
<http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-documents/published/html/regdoc2-9-1-new-v1.1/index.cfm>
3. CCSN, 2021, *Lignes directrices génériques pour la préparation d'un énoncé des incidences environnementales réalisé en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012), version 2



<http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/pdfs/Environmental-Assessments/CEAA-2012-Generic-EIS-Guidelines-fra.pdf>

4. CCSN, 2019, REGDOC-3.2.2, *Mobilisation des Autochtones*, version 1.1
<http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatorydocuments/published/html/regdoc3-2-2-ver1.1/index.cfm>
5. CCSN, 2009, *Lignes directrices pour la préparation de l'énoncé des incidences environnementales du projet de nouvelle centrale nucléaire Darlington d'Ontario Power Generation* (anglais seulement) <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/document/134719?culture=fr-CA>